

Émile Poulat

avec le concours de
Maurice Gelbard

SCRUTER LA LOI DE 1905

La République française
et la Religion

Fayard

Table des matières

Petit viatique lexical	13
Avant-propos	19
Introduction / Une loi centenaire, mythique et symbolique	25

PREMIÈRE PARTIE ÉTABLIR LE TEXTE DE LA LOI

Chapitre 1	Signes annonciateurs de la loi	33
Chapitre 2	Minute originale de la loi (<i>fac-similé</i>) : genèse et ombres	41
Chapitre 3	Reprises législatives de la loi	73
Chapitre 4	État présent de la loi : ce qui subsiste aujourd'hui	131

DEUXIÈME PARTIE SUIVRE LE TEXTE DE LA LOI

Chapitre 5	L'article 1 : La prise en compte du « fait religieux » par les pouvoirs publics	151
Chapitre 6	L'article 2 : Ce que la République reconnaît et finance en matière de religion	157
Chapitre 7	L'article 4 : La mise en route du nouveau régime cultuel	173

Chapitre 8	Les articles 8 et 9 : Loi inique ou loi équitable ? L'Église « spoliée » par l'État.....	181
Chapitre 9	Les articles 18 à 24 : Les « associations culturelles » et leur spécificité.....	189
Chapitre 10	L'article 38 : Les congrégations religieuses	209
Chapitre 11	L'article 43 § 2 : La France d'outre-mer.	221
Chapitre 12	L'article 43 § 2 (suite) : Le régime hybride de la Guyane française	233

TROISIÈME PARTIE
ENTENDRE LE TEXTE DE LA LOI

Chapitre 13	De la séparation à la laïcité : les embarras du langage	249
Chapitre 14	Article 4 : L'enterrement républicain du gallicanisme	259
Chapitre 15	Qu'est-ce qu'un « culte » ? Retour au réel.....	275
Chapitre 16	Pour une statistique générale des édifices du culte.....	291
Chapitre 17	Les ressources cachées de la loi : des « associations culturelles » interdites (1906) aux « associations diocésaines » autorisées (1924)....	303
Chapitre 18	L'Église catholique dans l'espace public français....	323
Chapitre 19	Faut-il modifier la loi de 1905 ? Un étrange débat	341
Chapitre 20	1905, le non-dit majeur de la loi : du texte à l'acte. Le déni du « pouvoir spirituel »	353
Apostille	Tout ce que le législateur de 1905 n'imaginait pas.....	359